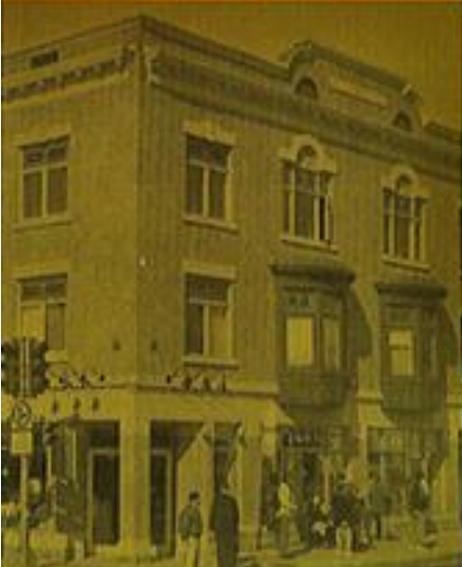




Rapport annuel 2014  
 Conseil de quartier  
 Duberger-Les Saules

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

**RAPPORT ANNUEL 2014**

**CONSEIL DE QUARTIER  
DUBERGER-LES SAULES**

***QUÉBEC, 8 avril 2015***



# TABLE DES MATIÈRES

Page

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>3</b>
<b>1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES</b>	<b>4</b>
1.1 La mission du conseil de quartier	4
1.2 La composition du conseil de quartier	4
1.3 Le territoire du conseil de quartier	5
1.4 La participation aux assemblées	6
<b>2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2014</b>	<b>6</b>
2.1 Les consultations publiques	6
2.2 Les demandes d'opinion	6
2.3 Le pouvoir d'initiative	7
2.4 Le plan d'action 2014	7
2.5 Les réalisations	8
<b>3. LES FINANCES</b>	<b>11</b>
3.1 Les subventions	11
<b>4. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS</b>	<b>12</b>

## ANNEXES

**ANNEXE 1 :** Résolutions du conseil de quartier pour l'année 2014

**ANNEXE 2 :** Bilan des activités de consultation réalisées de janvier à décembre 2014

**ANNEXE 3 :** États financiers au 31 décembre 2014

**ANNEXE 4 :** Corrections apportées aux États financiers 2011-2012-2013

**ANNEXE 5 :** Plan d'action du conseil de quartier pour 2014-2015

## *Mot du président*

*Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel des activités du conseil de quartier Duberger-Les Saules. Ce rapport fait mention des interventions, des prises de position et des implications dans lesquelles le conseil de quartier s'est penché. Nous voulons traduire le plus fidèlement possible le travail des membres du conseil d'administration du conseil de quartier.*

*Lors de la dernière assemblée générale, nous avons accueilli un nouveau membre soit, Monsieur Henri Desfossés et plus tard au cours de l'année, Madame Katia Bonilha. L'implication de nouveaux administrateurs au sein du conseil de quartier a donné une touche particulière par les points de vue apportés par Madame Bonilha et Monsieur Desfossés. Nous les remercions pour la collaboration qu'ils nous ont apportée.*

*Au cours de la dernière année, deux administrateurs ont quitté le conseil d'administration soit Madame Francine Lambert et Monsieur Sébastien Lambert. Nous regrettons le départ de ces deux membres fortement engagés. Madame Lambert apportait des opinions et des commentaires qui enrichissaient nos débats et Monsieur Lambert contribuait régulièrement aux discussions des membres par l'apport de nouvelles idées concernant les interventions du conseil dans l'espace public. Les membres du conseil de quartier Duberger-Les Saules tiennent à les remercier pour leur implication.*

*Présider le conseil de quartier Duberger-Les Saules a été une tâche qui me fut facilitée par l'appui d'une équipe dynamique. Ces gens savaient apporter des idées pour faire avancer nos débats, et ce toujours dans le souci d'améliorer la qualité de vie dans notre quartier. C'est ainsi que je veux remercier Mme Sarah-Joëlle Bertrand pour la qualité et l'originalité de ses interventions, Mme Nathalie Bélisle qui surveillait avec attention nos finances, M. Henri Desfossés pour ses préoccupations constantes sur les questions de sécurité et de transport et son dévouement au sein de nombreux organismes du quartier ainsi que Mme Katia Bonilha et M. Moustapha Faye pour leur excellente collaboration. Je suis fort reconnaissant de leur implication au sein du conseil de quartier. Ces gens ont à cœur la vitalité de notre milieu de vie.*

*Je ne pourrais passer sous silence la collaboration que nous avons obtenue de la part de Madame Dominique Tanguay, conseillère municipale dans Duberger/Les Saules. Celle-ci connaissait ses dossiers et elle savait bien expliquer les enjeux qui touchent le quartier. Sa collaboration a été grandement appréciée tout au cours de l'année.*

*Enfin, je ne peux oublier le travail de soutien que nous avons obtenu de la part de M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques à l'Arrondissement des Rivières. Monsieur Demeule nous a grandement facilité la tâche par son dévouement et ses commentaires toujours à propos sur la façon de conduire nos travaux. Merci Mario pour ta grande disponibilité!*

**André Élémont**  
**Président**

## **1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES**

Le conseil de quartier de Duberger–Les Saules constitue aujourd’hui l’un des trois conseils de quartier formant le territoire de l’arrondissement des Rivières. Les deux autres étant les conseils de quartier de Vanier et de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

### **1.1 La mission du conseil de quartier**

Le conseil de quartier Duberger–Les Saules est un organisme à but non lucratif, créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1146793147.

L’énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d’exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l’aménagement du territoire, l’aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »

### **1.2 La composition du conseil de quartier**

**Membres élus en assemblée générale annuelle** (avec droit de vote) :

M. André Élémont (Président)  
Mme Sarah-Joëlle Bertrand (Secrétaire)  
Mme Nathalie Bélisle (Trésorière)  
M. Henri Desfossés (Administrateur)

**Membres nommés par cooptation après l’assemblée générale annuelle** (avec droit de vote) :

Mme Katia Bonilha (Administratrice, cooptée le 11 juin 2014)  
M. Moustapha Faye (Administrateur, coopté le 14 janvier 2015)

### **Administrateurs ayant aussi occupé un siège en 2014:**

Mme Geneviève Girard (Présidente de janvier à avril 2014)

Mme Francine Lambert (Administratrice)

M. Sébastien Lambert (Administrateur)

### **Conseillères municipales (sans droit de vote) :**

Mme Dominique Tanguay (Conseillère municipale, district de Duberger–Les Saules)

Mme Natacha Jean (Conseillère municipale, district de Vanier)

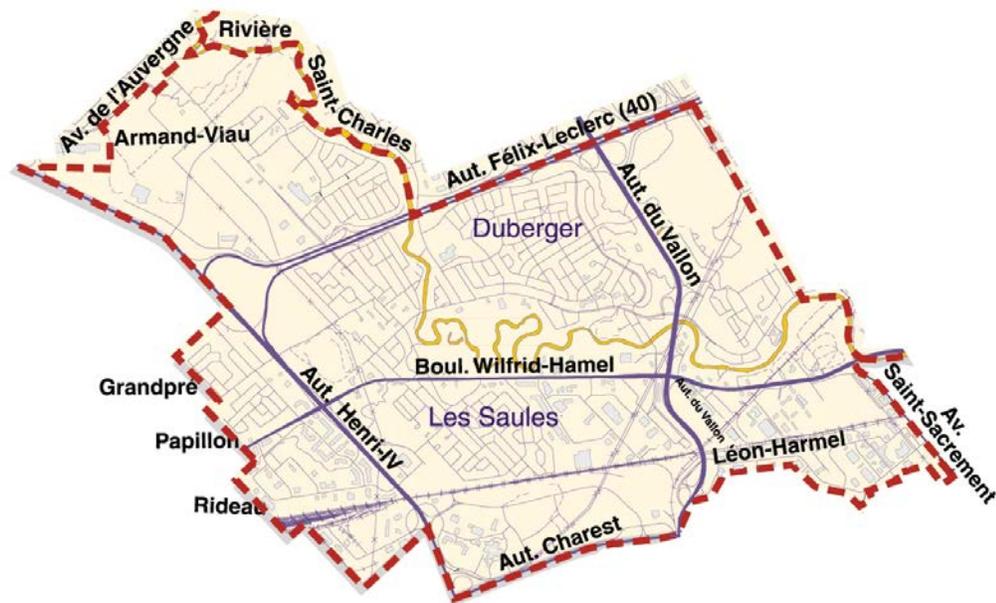
### **Personnes ressources**

M. Mario Demeule (Conseiller en consultations publiques, Arrondissement des Rivières)

Mme Renée-Pier Bertrand (secrétaire de soutien)

## **1.3 Le territoire du conseil de quartier**

Le Conseil de quartier de Duberger–Les Saules a juridiction sur le territoire identifié à la carte ci-dessous.



## **1.4 La participation aux assemblées**

Le conseil de quartier doit tenir obligatoirement une assemblée générale annuelle. Son conseil d'administration tient au moins une assemblée par mois, sauf pour les périodes de congé (ex : temps des Fêtes ou vacances estivales). Selon le besoin, le conseil d'administration peut également tenir des assemblées d'urgence ou des réunions de travail.

Les administrateurs du conseil de quartier de Duberger–Les Saules ont manifesté une assiduité aux assemblées. Le quorum a toujours été respecté à l'exception de la rencontre du mois de novembre qui a été annulée faute de quorum. En tout, sept absences des administrateurs ont été comptées pour les séances de l'année 2014.

En 2014, les assemblées publiques du conseil de quartier Duberger–Les Saules ont accueilli un total de 97 personnes, soit un total de 60 citoyens et de 37 citoyennes.

## **2) ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2014**

### **2.1 Les consultations publiques**

Le rôle du conseil d'administration est de prendre connaissance du dossier et de ses enjeux, de s'assurer que l'information est claire et facile à comprendre, d'informer et de consulter la population, de convoquer les citoyennes et les citoyens touchés par le projet, de faire le débat avec les citoyennes et les citoyens afin de recueillir les questions, commentaires et propositions, de délibérer en tenant compte des commentaires du public et des enjeux du projet, pour enfin émettre des recommandations à la Ville de Québec ou au conseil d'arrondissement des Rivières.

Durant l'année 2014, cinq (5) mandats d'assemblées publiques de consultation ont été soumis au conseil de quartier par les instances de la Ville.

### **2.2 Les demandes d'opinion**

Pour une demande d'opinion, les principales étapes sont le mandat de consultation (provenant du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement), l'information préliminaire documentée au conseil de quartier, la tenue d'une assemblée publique avec présentation du dossier par une personne ressource, puis la rédaction et la transmission d'un rapport de consultation.

Le conseil de quartier a également transmis son opinion pour les 5 assemblées publiques de consultation qui ont eu lieu au cours des séances du conseil de l'année 2014 dont voici les résolutions (voir annexe 1) :

- RÉSOLUTION 14-CA-05
- RÉSOLUTION 14-SP-02
- RÉSOLUTION 14-CA-12
- RÉSOLUTION 14-CA-16
- RÉSOLUTION 14-CA-26

Toutes ces résolutions recommandaient au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter les demandes de modification au règlement de l'Arrondissement des Rivières sur le zonage et l'urbanisme puisque les membres du conseil de quartier avaient statué au bien-fondé de ces demandes qui comprenaient que peu d'impacts pour les citoyennes et citoyens du quartier.

### **2.3 Le pouvoir d'initiative**

Le conseil de quartier peut initier ou appuyer des projets pour stimuler un développement intégré et viable du quartier. Les actions initiées par le conseil de quartier doivent répondre à une lacune ou à un problème identifié par la population du quartier. Ces actions visent avant tout l'amélioration de la qualité ou de l'offre de services municipaux dans le quartier et doivent s'inscrire le plus possible dans les champs de compétence municipale.

Ce pouvoir d'initiative favorise la concertation avec les différents groupes du milieu sur des enjeux spécifiques. Il implique une étroite collaboration entre les différents intervenants et la recherche de consensus. Il vise à favoriser le développement viable du quartier et non pas à se substituer à l'action des autres organismes ou services publics.

Pour ce faire, il peut organiser des activités, favoriser la concertation avec les organismes et la population du quartier, développer des sources de financement, créer des groupes de travail, réaliser des études, soumettre une question ou un objet à la Ville de Québec, etc.

En 2014, le conseil de quartier Duberger-Les Saules ne s'est pas prévalu de ce pouvoir. Les membres du conseil de quartier ont posé des actions en lien avec le plan d'action sans avoir recours à une telle aide financière.

### **2.4 Le plan d'action 2014**

Le plan d'action est un outil visant à guider les interventions du conseil de

quartier et à faciliter le travail de son conseil d'administration. Le plan d'action permet aussi de mobiliser les personnes et les organismes du quartier autour d'enjeux communs et de faire connaître les préoccupations du conseil de quartier.

La version intégrale du Plan d'action 2014 du conseil de quartier Duberger–Les Saules se trouve en annexe au présent rapport annuel.

## **2.5 Les réalisations du conseil de quartier Duberger-Les Saules**

Au cours de la dernière année, nous avons orienté nos actions en fonction de 4 objectifs que nous nous sommes donnés. Nous vous présentons nos réalisations en fonctions de ces objectifs.

### **2.5.1 Collaborer avec les acteurs du milieu**

Lors de l'une de nos rencontres mensuelles, nous avons fait une invitation aux organismes qui oeuvrent dans le quartier afin qu'ils fassent connaître leur mission à nos citoyennes et citoyens et ainsi créer des liens avec ceux-ci. Une dizaine d'organismes ont répondu à notre invitation. Les citoyennes et citoyens pouvaient interroger les dirigeants de ces organismes à propos de leurs objectifs. Parmi les organismes qui ont participé à cette soirée, mentionnons entre autres : Centre de Santé et de Services Sociaux de la Vieille-Capitale, Cercle des Fermières de Duberger, Maison des Jeunes de Duberger, La Trajectoire. Cette soirée cadrait bien avec notre objectif de collaboration avec les acteurs du milieu et permettait ainsi aux citoyennes et citoyens de connaître les ressources auxquelles ils ont accès.

Dans la même veine, nous avons participé aux activités du Comité d'accueil des nouveaux arrivants. Notre quartier accueille de plus en plus de gens qui arrivent de différents endroits de la planète. C'est ainsi que nous avons distribué des bouteilles d'eau et des accroches-portes sur les services disponibles dans le quartier lors de la période annuelle de déménagement. Nous souhaitons que cet exercice soit un très bon moyen de faciliter l'intégration de ces gens à notre milieu.

Nous avons aussi assisté aux assemblées générales de nos 2 maisons de jeunes sur notre territoire soit : L'Antidote (maison des jeunes de Duberger) et Pilier Jeunesse (maison des jeunes de Les-Saules). À ce sujet, mentionnons que nous étions aussi présents lors de l'inauguration du nouveau nom de la maison des jeunes du quartier Les-Saules.

Tout au cours de l'année, nous avons été présents aux rencontres de la Table de concertation Duberger/Les Saules. Cet organisme réunit les acteurs de notre quartier qui ont à cœur d'améliorer la qualité de vie dans Duberger/Les Saules.

En décembre dernier, le conseil de quartier de Vanier (CQV) nous a interpellé concernant le déménagement du CLSC Les Rivières au CHSLD Christ-Roi. Depuis le déménagement du CLSC, de nombreux citoyens ont déploré une réduction de services, de même que la difficulté de se rendre à cet endroit pour les gens qui n'ont pas accès à une voiture. Nous avons envoyé une lettre aux dirigeants du CSSS de la Vieille-Capitale afin de les rencontrer à ce sujet. Nous nous joignons au CQV afin de leur faire part de nos préoccupations sur cet enjeu. Nous avons reçu un accusé de réception de notre lettre. Toutefois une rencontre ne sera possible qu'après la mise en place de la réforme des structures dans le réseau de la santé du Québec. Cette rencontre pourrait avoir lieu à l'automne 2015. Un dossier à suivre.

### 2.5.2 Mise en valeur du conseil de quartier

Certaines de nos rencontres mensuelles avaient une thématique qui cadrerait avec cet objectif de notre plan d'action. Nous avons donc invité Monsieur Richard Martel, conseiller en sécurité civile à l'Arrondissement des Rivières, afin de nous entretenir sur les interventions de la Ville en cas de sinistre. Monsieur Martel a aussi profité de l'occasion pour donner quelques actions à prendre pour limiter les dégâts en cas de sinistre. Lors de cette même soirée, un représentant d'une firme privée de nettoyage en cas de sinistre, nous a aussi parlé des interventions de son entreprise lors de situations de dégâts d'eau, refoulement d'égouts, etc. Nous avons été sensibilisés aux situations d'urgence et à la nécessité de bien se préparer.

Au cours de l'année, le journal Le Soleil rapportait qu'il était question de la fermeture définitive de la Bibliothèque Jean-Baptiste-Duburger. Nous avons envoyé une lettre à Mme Julie Lemieux, conseillère municipale et responsable de la culture au comité exécutif, afin de lui mentionner notre attachement à cette bibliothèque et l'importance qu'elle a au sein de notre communauté. Nous avons aussi sensibilisé Mme Dominique Tanguay, conseillère municipale dans Duburger. Par la suite, Mme Tanguay nous a rassurés sur l'avenir de la bibliothèque qui devrait rouvrir sous peu.

Au début de l'année 2014, nous avons invité un représentant de la Ville afin de nous parler de la démarche MADA (Municipalité amie des aînées). Monsieur Montbrun nous a parlé du plan d'action de la Ville pour offrir une meilleure qualité de vie à nos aînés.

Nous avons aussi participé à la fête de l'Halloween à la Maison O'Neill. Nous avons profité de l'occasion pour remettre des bracelets de sécurité aux enfants et quelques friandises. Notre participation était aussi une belle vitrine afin de mieux faire connaître le conseil de quartier et mettait aussi en évidence notre désir de s'impliquer au sein de la communauté.

### 2.5.3 Revitalisation et développement

Notre quartier a vu naître et développer un nouveau parc industriel consacré aux industries de pointes. Ce parc, L'Espace Michelet, a attiré notre attention. En effet, nous avons questionné les responsables de ce dossier à la Ville afin de connaître l'échéancier des travaux. De plus, à certaines séances du conseil de quartier, des citoyens nous ont fait part de leur crainte quant aux problèmes de circulation aux abords de ce nouveau développement industriel.

### 2.5.4 Circulation et transport

La question de la circulation et du transport a aussi été l'objet de nos délibérations. Au cours de l'année, nous avons interrogé les responsables des travaux publics à l'Arrondissement des Rivières concernant la réfection du pont qui enjambe l'autoroute Robert-Bourassa sur la rue Careau. Ce pont nécessite des travaux qui entraîneront sa fermeture pendant de nombreux mois. Le conseil de quartier Duberger-Les Saules désirait connaître l'échéancier des travaux.

Nous sommes aussi intervenus concernant la circulation autour des écoles de notre quartier. Certains citoyens ont déploré que la circulation devenait dangereuse autour de l'école La Camaradière, puisque le stationnement sur la rue Claisse, tant du côté nord que sud, limitait le passage des voitures et limitait aussi la visibilité des élèves qui traversent la rue. Nous avons signalé cette situation aux responsables de la Ville qui ont interdit, par la suite, le stationnement du côté nord. Cette mesure améliore la circulation et la sécurité des élèves autour de l'école.

Un de nos administrateurs a travaillé en étroite collaboration avec le Comité des saines habitudes de vie et transport actif pour connaître leurs projets, prendre connaissance de leurs préoccupations et appuyer leurs démarches. En 2014, ce comité a fait un travail très exhaustif sur la sécurité aux abords des écoles. De cette tâche, il en est découlé plusieurs constats qui nous ont été présentés. Par la suite, nous avons voté certaines résolutions pour améliorer les problèmes relevés. Cette collaboration avec le Comité des saines habitudes de vie et transport actif est primordiale pour le conseil de quartier Duberger-Les Saules. Ces intervenants qui travaillent quotidiennement avec les citoyens et autres acteurs du milieu permettent aux administrateurs du conseil de quartier d'être plus au courant des enjeux, des bons coups et des améliorations à apporter à notre environnement. C'est en développant des partenariats comme celui-ci que le conseil de quartier pourra faire une différence.

Résolutions qui ont découlé de cette collaboration :

- RÉSOLUTION 14-CA-06 - LETTRE APPUI AU PROJET DE TRANSPORTS ACTIFS
- RÉSOLUTION 14-CA-17 - CIRCULATION AUX ABORDS DES ÉCOLES
- RÉSOLUTION 14-CA-21 - ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA FÊTE DE L'HALLOWEEN

### **3. Les finances**

Le conseil de quartier est un organisme sans but lucratif. Il est donc autonome dans sa gestion financière et peut faire des demandes de subvention à différents organismes publics ou privés. En tant qu'interlocuteur privilégié de la Ville de Québec en matière de consultation publique à l'échelle du quartier, le conseil de quartier bénéficie d'un soutien financier pour son fonctionnement et pour l'exercice de son pouvoir d'initiative.

#### **3.1 Les subventions**

##### **Budget de fonctionnement**

La Ville de Québec peut, aux conditions qu'elle détermine, verser une subvention aux conseils de quartier pour les soutenir dans leur fonctionnement général (Charte de la Ville de Québec). Chaque conseil de quartier reçoit une subvention au début de l'année financière, lui permettant de défrayer les coûts d'opération du conseil de quartier. Ces coûts comprennent les frais d'administration et les frais de représentation.

En 2014, la subvention de fonctionnement représentait un montant global de 1 497 \$.

##### **Budget pour les initiatives**

En 2014, le conseil de quartier n'a pas présenté de demande de subvention à la Ville de Québec, ni à l'Arrondissement des Rivières, pour la réalisation de projet d'initiative.

##### **Autres sources de revenu**

Le conseil de quartier peut acheminer des demandes de subvention à d'autres

organismes privés ou publics, obtenir des commandites, ou réaliser des activités d'autofinancement. En 2014, aucune autre source de revenu n'a été recueillie par le conseil de quartier.

#### **4) Conclusion et remerciements**

Le conseil de quartier Duberger-Les Saules a eu, tout au cours de l'année 2014, à cœur le développement harmonieux de notre milieu de vie. Nos actions visaient cet objectif. Chacun des membres du conseil d'administration du conseil de quartier a apporté sa contribution pour que nos citoyennes et citoyens soient bien représentés. C'est ainsi que les expériences variées des membres ont donné des couleurs particulières à nos débats, enrichissant ainsi le contenu de nos discussions.

Chacun des membres a été conscient de la responsabilité que nous avons, soit celle de les représenter, et ce dans une vision non partisane. À ce sujet, comme président, j'ai bénéficié de l'appui d'une équipe extraordinaire. Sans ces gens, le conseil de quartier n'aurait pas été aussi dynamique.

Le conseil de quartier doit demeurer un forum où les citoyennes et citoyens peuvent exprimer leur opinion sur le développement tant domiciliaire, qu'industriel et commercial et sur les perspectives d'avenir du quartier. L'objectif n'est pas de contester les politiques municipales, mais de collaborer avec les élus afin que notre milieu de vie soit un reflet des aspirations et des besoins des citoyennes et citoyens. À ce titre, l'implication des gens devient nécessaire si nous désirons conserver cette structure qui est la plus près des citoyennes et citoyens.

Nous croyons que la nouvelle équipe qui sera élue lors de l'assemblée générale annuelle devra favoriser une plus grande participation citoyenne et faire connaître davantage ses interventions, tant dans les médias traditionnels que dans les médias sociaux. Nous sommes assurés que l'arrivée de nouveaux élus saura insuffler encore plus de dynamisme au sein du conseil de quartier.



---

**André Élémont, président**

---

**Conseil de quartier de Duberger-Les Saules**

**Liste des résolutions adoptées en 2014**

---

**RÉSOLUTION 14-CA-01**

**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR DIVERS BREUVAGES POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 15 JANVIER 2014**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 22,07 \$ à Mme Francine Lambert pour l'achat de jus, café et bouteilles d'eau pour la rencontre régulière du 15 janvier 2014. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-02**

**ACCEPTATION D'ENGAGER UNE SECRÉTAIRE DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2014**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT D'ACCEPTER D'ENGAGER UNE SECRÉTAIRE DE SOUTIEN POUR RÉDIGER LES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DE L'ANNÉE 2014 AU MONTANT DE 80 \$ PAR RENCONTRE.

**RÉSOLUTION 14-CA-03**

**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 15 JANVIER 2014**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 15 janvier 2014. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-04**

**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 19 FÉVRIER 2014**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 19 février 2014. Un chèque lui est remis.

**RESOLUTION 14-CA-05**

**PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 22320MB ET 22511IP.**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22320MB ET 22511IP.

**RÉSOLUTION 14-CA-06**

**LETTRE APPUI AU PROJET DE TRANSPORTS ACTIFS**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter d'appuyer, à l'aide d'une lettre, le projet de transports actifs de M. Kaven St-Pierre, coordonnateur du Comité saines habitudes de vie et transport actif. La présidente enverra la lettre d'appui à M. St-Pierre.

**RESOLUTION 14-CA-07**

**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE DE 80,06 \$ POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 19 MARS 2014**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80,06 \$ au IGA marché Denis sur le boulevard Père-Lelièvre pour le repas lors de la rencontre préparatoire du 19 mars 2014. Un chèque a été remis au fournisseur.

**RÉSOLUTION 14-CA-08**

**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 19 MARS 2014**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 19 mars 2014. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-09**

**RECOMMANDATION CONCERNANT LE MONTANT ANNUEL REMIS AU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander à l'Arrondissement des Rivières d'augmenter le montant annuel remis au conseil de quartier Duberger-Les Saules en comblant jusqu'à 2 000 \$ au lieu de 1 500 \$ les fonds alloués au fonctionnement.

#### **RÉSOLUTION 14-CA-10**

##### **DÉPÔT LETTRE OUVERTE AU NOM DES 3 CONSEILS DE QUARTIER**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de déposer une lettre ouverte au nom des conseils de quartier de Duberger-Les Saules, de Neuchâtel Est-Lebourgneuf et de Vanier aux journaux L'Actuel, Voir, Journal de Québec, Le Soleil ainsi qu'à la CDEC.

#### **RÉSOLUTION 14-SP-01**

##### **NOMINATION DES DIRIGEANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU SEIN DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer ces personnes dans les fonctions suivantes :

M. André Élémont	Président;
M. Sébastien Lambert	Vice-président;
Mme Nathalie Bélisle	Trésorière;
Mme Sarah-Joëlle Bertrand	Secrétaire.

#### **RESOLUTION 14-SP-02**

##### **PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 22103Cb et 22203Ha**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22103Cb et 22203Ha.

#### **RÉSOLUTION 14-SP-03**

##### **REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE SPÉCIALE DU 22 MAI 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance spéciale du conseil de quartier Duberger-Les Saules tenue le 22 mai 2014. Un chèque de 80 \$ lui sera remis à la prochaine rencontre.

#### **RÉSOLUTION 14-SP-04**

##### **REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 9 avril 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier Duberger-Les Saules tenue le 9 avril 2014. Un chèque de 80 \$ lui sera remis à la prochaine rencontre.

#### **RÉSOLUTION 14-SP-05**

**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR UN SOUPER AU MONTANT DE 96,58 \$**  
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 96,58 \$ à M. Sébastien Lambert pour le souper de la rencontre préparatoire du conseil de quartier Duberger-Les Saules tenue le 22 mai 2014. Un chèque de 96,58 \$ lui sera remis à la prochaine rencontre.

#### **RÉSOLUTION 14-SP-06**

**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR UN SOUPER DE TRAVAIL AU MONTANT DE 79,61 \$**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la facture de 79,61 \$ au Normandin Duberger pour la rencontre de travail du conseil de quartier Duberger-Les Saules tenue le 24 avril 2014. Un chèque de 79,61 \$ a été remis pour paiement de la facture.

#### **RÉSOLUTION 14-SP-07**

**SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser les personnes suivantes à signer les effets bancaires pour le conseil de quartier Duberger-Les Saules :

M. André Élémont	Président;
M. Sébastien Lambert	Vice-président;
Mme Nathalie Bélisle	Trésorière.

#### **RÉSOLUTION 14-SP-08**

**NON RENOUVELLEMENT À LA CDEC**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de ne pas renouveler l'adhésion à la CDEC pour la prochaine année.

#### **RÉSOLUTION 14-CA-11**

**COOPTATION DE MME KATIA BONILHA AU POSTE D'ADMINISTRATRICE AU SEIN DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de coopter Mme Katia Bonilha, à titre d'administratrice au sein du conseil de quartier de Duberger-Les Saules. Le mandat est d'un an et prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle prévue au printemps 2015.

#### **RÉSOLUTION 14-CA-12**

**PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À L'ASSUJETTISSEMENT DE LA ZONE 22103IP À L'APPROBATION DE PLANS RELATIFS À L'IMPLANTATION ET À L'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, R.C.A.2V.Q. 96. (ESPACE D'INNOVATION MICHELET)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'assujettissement de la zone 22103Ip à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale, R.C.A.2V.Q.96.

**RESOLUTION 14-CA-13****REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE DE 98,54 \$ POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 11 JUIN 2014 DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 98,54 \$ à M. Sébastien Lambert pour le repas lors de la rencontre préparatoire du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 11 juin 2014. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-14****ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 11 JUIN 2014**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 11 juin 2014. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-15****AUTORISATION D'UNE DÉPENSE DE 34 \$ AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser une dépense de 34 \$ pour l'immatriculation du conseil de quartier de Duberger-Les Saules au Registraire des entreprises du Québec pour la prochaine année.

**RÉSOLUTION 14-CA-16****PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22318MB, R.C.A.2V.Q. 113. (Boulevards Père-Lelièvre/Neuvialle)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22318Mb, R.C.A.2V.Q. 113. (boulevards Père-Lelièvre/Neuvialle).

**RÉSOLUTION 14-CA-17****CIRCULATION AUX ABORDS DES ÉCOLES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT, de demander à la Ville le portrait des questions de sécurité routière aux abords des écoles du Domaine, de la Camaradière et de Jean-XXIII (plus spécifiquement pour l'avenue Raymond-Blouin, la rue des Balsamines, la rue Claisse et la rue Antonin-Marquis).

**RÉSOLUTION 14-CA-18****RÉOUVERTURE BIBLIOTHÈQUE JEAN-BAPTISTE**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT, à la demande des citoyens, de s'assurer auprès des autorités compétentes que la réouverture de la bibliothèque Jean-Baptiste-Duberger se fasse dans les plus brefs délais.

**RÉSOLUTION 14-CA-19****REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE DE 80,98 \$ POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 10 SEPTEMBRE 2014 DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80,98 \$ à Mme Sarah-Joëlle Bertrand pour le repas lors de la rencontre préparatoire du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 10 septembre 2014. Un chèque lui sera remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-20****ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 10 SEPTEMBRE 2014**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 10 septembre 2014. Un chèque lui sera remis à la prochaine rencontre.

**RÉSOLUTION 14-CA-21****ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA FÊTE DE L'HALLOWEEN**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR MME KATIA BONILHA , IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense d'un montant maximum de 100 \$ pour le matériel nécessaire au kiosque pour la fête de l'Halloween qui se tiendra à la Maison O'Neill.

**RÉSOLUTION 14-CA-22****APPUI AU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

SUR UNE PROPOSITION DE M. SÉBASTIEN LAMBERT DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer le conseil de quartier de Vanier dans sa démarche auprès du CLSC des Rivières afin d'augmenter les services qui y sont offerts ainsi que les heures d'ouverture.

**RÉSOLUTION 14-CA-23****MODIFICATIONS AUX LIMITES DU QUARTIER DUBERGER/LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier Duberger-Les Saules de demander aux autorités municipales concernées d'harmoniser la limite Sud du territoire du quartier Duberger/Les Saules avec celle de l'arrondissement des Rivières afin qu'elle suive le tracé de l'autoroute Charest et de transmettre au conseil de quartier de Saint-Sauveur cette résolution afin qu'il en prenne acte.

**RÉSOLUTION 14-CA-24****RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-BAPTISTE-DUBERGER**

SUR UNE PROPOSITION D'UNANIMEMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander à Mme Julie Lemieux, suite à l'article publié dans le Soleil du 2 octobre dernier, que la bibliothèque Jean-Baptiste-Duberge soit ouverte à nouveau pour répondre aux besoins de la population du secteur.

**RÉSOLUTION 14-CA-25****ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 8 OCTOBRE 2014**

SUR UNE PROPOSITION D'UNANIMEMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberge-Les Saules du 8 octobre 2014. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-26****PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22103IP, R.C.A.2V.Q. 120. (ESPACE D'INNOVATION MICHELET)**

SUR UNE PROPOSITION D'UNANIMEMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22103lp.

**RÉSOLUTION 14-CA-27****ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 10 DÉCEMBRE 2014**

SUR UNE PROPOSITION D'UNANIMEMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberge-Les Saules du 10 décembre 2014. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-28****ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LE SOUPER LORS DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 10 DÉCEMBRE 2014 DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION D'UNANIMEMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 76,05 \$ à M. André Élémont pour le souper de la rencontre préparatoire du 10 décembre 2014 du conseil de quartier Duberge-Les Saules. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-29**

**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LA FÊTE DE L'HALLOWEEN À LA MAISON O'NEILL**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 71,67 \$ à M. André Élémond pour les achats nécessaires à la tenue d'un kiosque du conseil de quartier Duberger-Les Saules lors de l'événement de l'Halloween 2014 à la Maison O'Neill. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-30**

**DÉPÔT D'UNE LETTRE D'APPUI AU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de déposer une lettre d'appui au conseil de quartier de Vanier concernant le CLSC des Rivières. La lettre sera envoyée au CSSS de la Vieille-Capitale.

**CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES**

Bilan des activités de consultation réalisées  
entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2014

***Conseil de quartier Duberger-Les Saules***  
***Bilan des activités de janvier à décembre 2014***  
***Assemblées publiques de consultation***

<b>Sujet</b>	<b>Titre</b>	<b>Recommandation/action</b>	<b>Décision/résultat</b>
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 106 <b>2014-03-19</b>	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme aux zones 22320Mb et 22511Ip  Réf. : Matériaux Audet et Autobus Inter-Rives	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22320Mb et 22511Ip.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 110 <b>2014-05-22</b>	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22103Cb et 22203Ha.  Réf. Espace d'Innovation Michelet	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22103Cb et 22203Ha.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 96 <b>2014-06-11</b>	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'assujettissement de la zone 22103Ip à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale Réf. Espace d'Innovation Michelet	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, relativement à l'assujettissement de la zone 22103Ip à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

***Conseil de quartier Duberger-Les Saules***  
***Bilan des activités de janvier à décembre 2014 - SUITE***  
***Assemblées publiques de consultation***

<b>Sujet</b>	<b>Titre</b>	<b>Recommandation/action</b>	<b>Décision/résultat</b>
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 113 <b>2014-09-10</b>	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'Urbanisme relativement à la zone 22318Mb afin d'autoriser un maximum de douze logements dans un bâtiment de type isolé plutôt que trois.  Réf. : boulevards Père-Lelièvre/Neuvialle	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, relativement à la zone 22318Mb.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 120 <b>2014-12-10</b>	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22103lp.  Réf. Espace d'Innovation Michelet	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22103lp.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES**

**ÉTATS FINANCIERS  
(non vérifiés)**

**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	114	333
2 <sup>e</sup> Subvention pour le fonctionnement (ajustement novembre 2014)	330	
	<hr/>	<hr/>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	---	--
	<hr/>	<hr/>
<b>Actif net (déficit)</b>		
Non affecté	444	<u>333</u>
	<hr/>	<hr/>
	<b>444</b>	<b><u>333</u></b>
	<hr/>	<hr/>

**Au nom du Conseil de quartier de Duberger–Les Saules :**

---

---

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	<u>1497</u>	<u>1134</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<u>1386</u>	<u>1168</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>111</b>	<b>( 34)</b>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<u>333</u>	<u>367</u>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<u>444</u>	<u>333</u>

**Corrections apportées aux  
États financiers 2011-2012-2013**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES**

**ÉTATS FINANCIERS  
(non vérifiés)**

**AU 31 DÉCEMBRE 2011**

**(CORRIGÉS LE 23 AVRIL 2014)**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES**

**BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>1 041 2 684</u>	<u>592</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	<u>---</u>	<u>--</u>
<b>Actif net (déficit)</b>		
Non affecté	<u>1 041 2 684</u>	<u>592</u>
	<u>1 041 2 684</u>	<u>592</u>

**Au nom du Conseil de quartier de Duberger–Les Saules :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Projets	3 495	
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	910	
	<u>4 505</u> <u>4 405</u>	<u>800</u>
<b>Charges</b>		
Projets	918	961
Fonctionnement	1 395	
	<u>4 165</u> <u>2 313</u>	
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>340</b> <b>2 092</b>	<b>(161)</b>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<b>592</b>	<b>753</b>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b>932</b> <b>2 684</b>	<b>592</b>

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES**

**ÉTATS FINANCIERS  
(non vérifiés)**

**AU 31 DÉCEMBRE 2012**

**(CORRIGÉS LE 23 AVRIL 2014)**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES**

**BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>295</u> <u>367</u>	<u>2 684</u> <u>1 041</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	<u>---</u>	<u>--</u>
<b>Actif net (déficit)</b>		
Non affecté	<u>295</u> <u>367</u>	<u>2 684</u> <u>1 041</u>
	<u>295</u> <u>367</u>	<u>2 684</u> <u>1 041</u>

**Au nom du Conseil de quartier de Duberger-Les Saules :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>458</u>	<u>4 505 4 405</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<u>2 747 2 775</u>	<u>4 165 2 313</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>(2 289) (2 317)</b>	<b>340 2 092</b>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<b>932 84</b>	<b>592</b>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 357) 367</b>	<b>932 2 684</b>

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES**

**ÉTATS FINANCIERS  
(non vérifiés)**

**AU 31 DÉCEMBRE 2013**

**(CORRIGÉS LE 23 AVRIL 2014)**

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE ~~2012~~ 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>300,78</u> <u>333</u>	<u>295</u> <u>367</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	<u>---</u>	<u>--</u>
<b>Actif net (déficit)</b>		
Non affecté	<u>300,78</u> <u>333</u>	<u>295</u> <u>367</u>
	<u>300,78</u> <u>333</u>	<u>295</u> <u>367</u>

**Au nom du Conseil de quartier de Duberger-Les Saules :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES**

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF  
NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012 2013**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>1 133,73</u> 1 134	<u>458</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<u>1 168,22</u> 1 168	<u>2 747</u> 2 775
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b><u>2 296,95</u> (34)</b>	<b><u>(2 289)</u> (2 317)</b>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<b><u>(1 357)</u> 367</b>	<b><u>932</u> 2 684</b>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b><u>339,95</u> 333</b>	<b><u>(1 357)</u> 367</b>



# Plan d'action 2014-2015

# Conseil de quartier

**« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> [http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie\\_democratique/participation\\_citoyenne/conseils\\_quartier/index.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/index.aspx)

Collaboration  
avec les acteurs  
du milieu

Mise en valeur  
du Conseil de  
quartier

Priorités  
d'action

Revitalisation et  
développement

Circulation et  
transport

## Collaboration avec les acteurs du milieu

En tant qu'acteur de la collectivité, le conseil de quartier Duberger-Les Saules désire travailler de concert avec les partenaires qui se trouvent sur son territoire afin d'améliorer et de maintenir la qualité de vie dans le quartier. Pour ce faire, voici les pistes retenues par les membres du conseil de quartier :

1. Participer à divers comités.
2. Assister aux AGA des organisations du secteur.
3. Assister aux séances du conseil d'arrondissement.
4. Fournir une tribune aux différents acteurs.

## Mise en valeur du conseil de quartier

Le plus grand enjeu pour l'institution est la représentativité et la participation des citoyennes et citoyens. Pour ce faire, les membres ont mis de l'avant ces idées :

1. Participer aux fêtes et activités de quartier.
2. Publier les événements à venir, les thèmes abordés et les actions posées dans les médias locaux.
3. Diffuser de l'information dans les réseaux professionnels et personnels des membres.
4. Utiliser adéquatement l'adresse courriel du conseil de quartier.
5. Participer à des entrevues télévisuelles.

## Revitalisation et développement

Le conseil de quartier est une instance de consultation pour les projets de modification de zonage et d'urbanisme et entend le faire de façon rigoureuse. Aussi, tant le développement économique que culturel ou environnemental est important pour le quartier et est soutenu par le conseil de quartier. Les principaux axes relatifs à ce thème sont :

1. Se renseigner, évaluer et se positionner sur les demandes de modification.
2. Suivre de près les demandes de modification de zonage.
3. Se garder informer des projets à naître dans le quartier.
4. Conserver les liens avec la Société de la rivière Saint-Charles pour le dossier des berges.

## Circulation et transport

Le quartier étant traversé par de nombreux axes routiers d'importance, la problématique de l'abondance de la circulation est une préoccupation importante en plus d'entraîner de nombreux inconvénients. Les membres du conseil de quartier désirent donc s'attarder à ces questions :

1. Collaborer avec le Comité sur les saines habitudes de vie sur la question du transport actif.
2. Développer et maintenir des liens avec le Réseau de transport de la Capitale.
3. Se tenir informer auprès de la Division des travaux public des chantiers en cours et à venir.